

CONDITIONS ET TARIFS

des opérations & services bancaires Banque de l'Orme

Professionnels, Entreprises et Associations gestionnaires

Au 1er juillet 2026

CAISSE D'EPARGNE
Côte d'Azur

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à compter du 1er juillet 2026 à l'ensemble de la Clientèle de la Banque de l'Orme, banque judiciaire de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur.

Pour les autres conditions et tarifs qui n'apparaissent pas dans cette brochure, nous vous remercions de bien vouloir vous référer à la brochure « Conditions et tarifs des opérations et services bancaires applicables à la clientèle des Professionnels et Associations de proximité » ou à la brochure «Conditions et tarifs des opérations et services bancaires des Décideurs en Région», toutes deux en vigueur au 01/07/2026 et disponibles auprès de nos agences ou Centre d'affaires.

Vous pouvez également retrouver toutes ces informations sur notre site : www.caisse-epargne.fr(1) (région : Côte d'Azur).

La majorité des commissions de cette brochure est exonérée de TVA. Cependant, conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables de plein droit. Lorsque la prestation est soumise à la TVA, le montant des frais exprimés en TTC, inclut la TVA au taux de 20 % (taux en vigueur à la date de parution de cette brochure).

TVA Commissions assujetties à la TVA.

(1) Coût de la communication selon les conditions de votre fournisseur d'accès internet.

1. Le compte courant

Gestion de compte

- Frais d'ouverture de compte ..... **103,10 €**
- Frais de tenue de compte ..... **36 €**
- Commission de mouvement sur les mouvements débiteurs ..... **0,23 %**
  minimum 10,00 €/mois
- Commission de plus fort découvert (calculée en % sur le plus grand solde débiteur en valeur de chaque mois) ..... **0,23 %**
- Frais de clôture de compte ..... **176,50 €**
- Frais de tenue et de gestion de compte inactif (au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier) ..... **30 €/an**
- Frais d'actualisation administrative, juridique et comptable du dossier
  - Pour les Professionnels ..... **190 € si CA(1) < 750 K€**
    272 € si 750 K € < CA(1) < 1,5 M€
  - Pour les Entreprises ..... **272 € si CA(1) < 1,5 M€**
    438 € si CA(1) > 1,5 M€
  - Pour les Associations gestionnaires ..... **142 € si budget annuel < 2 M€**
    272 € si budget annuel > 2 M€

Banque à distance

GAMME CE NET(2)

CE NET COMPTES

- Abonnement mensuel permettant de consulter vos comptes sur internet ..... **10,90 €**

CE NET REMISES

- Abonnement mensuel ..... **35,95 €**
- Option de gestion des mandats (abonnement mensuel) ..... **18,80 €** TVA

CE NET EDI (ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES AVEC LA BANQUE)

- Abonnement mensuel (auquel s'ajoutent vos choix de canaux) ..... **51,10 €**
- Option de canal EBICS T ou TS ..... **Gratuit**
- Option de canal SWIFTNet FileAct ..... **49,50 €** TVA

PULCEO TVA

- Frais de mise en place du service à distance : minimum de ..... **241,10 €**
- Frais de mise en place du service sur place : minimum de ..... **482,10 €**
- PULCEO (Abonnement incluant deux banques) ..... **Minimum de 48,30 €/mois**
- Option par banque supplémentaire : minimum de ..... **Minimum de 12,10 €/mois**
- OAJ (à destination des Administrateurs judiciaires) ..... **Nous consulter**

(1) Chiffre d'Affaires.
(2) Les offres CE NET sont disponibles sur www.caisse-epargne.fr (coûts de connexion selon votre opérateur).

2. Financement

Financement du cycle d'exploitation

- Mobilisation de créances loi Dailly, escompte, découvert autorisé, affacturage
- Taux..... **Nous consulter**
- Frais de dossier (ouverture ou renouvellement)..... **1 % du montant autorisé**

Financement des investissements

- Crédit d'investissement moyen-long terme, crédit-bail
- Taux..... **Nous consulter**
- Frais de dossier..... **1 % du montant emprunté**

3. Votre relation avec la banque de l'Orme

Votre chargé d'affaires

- Vous souhaitez obtenir des renseignements sur les services de la Banque de l'Orme, votre Chargé d'Affaires Banque de l'Orme se tient à votre disposition au **04 89 03 83 92/04 89 03 87 13**[1] ou à l'adresse suivante : **cecaz-b-banquedelorme@cecaz.caisse-epargne.fr**

Site internet Caisse d'Épargne

- www.caisse-epargne.fr (région Côte d'Azur)[2]

CAISSE D'EPARGNE
Côte d'Azur

(1) Appel non surtaxé. Coût selon votre opérateur.
(2) Coût de la communication selon les conditions de votre fournisseur d'accès internet..

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Côte d'Azur, société anonyme coopérative à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Capital social 515 033 520 euros - Siège social 455, promenade des Anglais, 06200 Nice - 384 402 871 RCS NICE - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 002 199. Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception d'effets ou valeurs, n° CPI 0605 2017 000 019 152 délivrée par la CCI Nice-Côte d'Azur, garantie par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, 16 rue Hoche, Tour KUPKA B, TSA 39999, 92919 LA DÉFENSE Cedex. Adresse postale : CS 3297 06205 Nice Cedex 3. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n°FR232581_01QHNQ (BPCE - SIRET 493 455 042) • Crédit photos : iStock. EdEp.2606.01393